

Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture

sous l'égide de la Fondation de France



Lire, savoir lire, aimer lire

Créée fin 1992, aujourd'hui l'un des piliers majeurs de la Fondation du Crédit Mutuel, la Fondation pour la Lecture répond à un double objectif de responsabilité culturelle et sociale. Elle s'articule autour de trois grands axes.



Les trois axes de la Fondation

■ Lire la ville

offre à un grand nombre d'élèves de porter un regard nouveau sur leur environnement et de se sensibiliser à la citoyenneté, propose aux lycéens une nouvelle lecture du théâtre grâce à des ateliers de travail autour d'auteurs dramatiques.

■ Prévenir l'illettrisme

soutient la réinsertion sociale via l'apprentissage des savoirs de base (lire, écrire, compter) et tisse un réseau national de prévention de l'illettrisme à destination des enfants et de leur famille.

■ La voix des lettres

vis à soutenir des initiatives originales dans le domaine des belles lettres et de la poésie en se tournant surtout vers des expériences impliquant les enfants et les jeunes tout au long de l'année scolaire.

Une éthique mutualiste

Chaque projet est conduit en synergie avec les Fédérations régionales du Crédit Mutuel et validé par le Comité. Un correspondant régional, salarié du groupe, relaie les actions sur le terrain et veille à la bonne mise en œuvre des projets. Ce mode de fonctionnement doublé du financement accordé, donne force et crédibilité aux actions soutenues et permet de les valoriser. Il joue ainsi un rôle d'**effet de levier** auprès d'autres financeurs.

Des critères précis

La Fondation privilégie les **actions de terrain qui s'inscrivent dans la durée** et notamment celles menées en direction de l'enfance et de la jeunesse. Elle reste attentive à toute initiative novatrice et exemplaire développée à l'échelle nationale, régionale ou locale.